

SOMMAIRE

Frédéric PACOUD, *La naissance du syndicalisme postal*, n°9 des Cahiers pour l'histoire de La Poste, mai 2008, 123 p.

Chapitre I – La situation sociale, économique et juridique des postiers en 1880-1888

Chapitre II – La crise de l'avancement et les premières luttes pour le droit au syndicat (1887-1893)

Chapitre III – Les postiers trouvent des relais politiques et créent leurs premiers syndicats (1893-1900)

Chapitre IV – L'évolution juridique et l'apparition du syndicalisme associatif

Chapitre V – Les ambiguïtés de la position gouvernementale face aux associations professionnelles

Chapitre VI – De la lutte pour le droit syndical à la transformation de la puissance publique

Chapitre VII – La lutte s'endurcit : la grève de 1906 et la montée du ressentiment

Chapitre VIII – Le rapprochement entre le syndicalisme postal et le mouvement ouvrier (1906-1909)

Chapitre X – Un syndicalisme postal affirmé et puissant : les grèves de 1909 et leurs résultats

Sources

Chroniques



Avec le printemps fleurissent traditionnellement les célébrations syndicales. Et comme souvent lors de ses numéros précédents, la série des *Cahiers pour l'histoire de La Poste* suit de prêt le calendrier événementiel. L'emblématique 1^{er} mai n'est pas si loin, celui de 1886 lorsque les grévistes américains qui finirent par obtenir la journée de 8 heures, celui de la fusillade meurtrière de Fourmies en 1891, celui finalement reconnu par la quatrième République naissante comme journée chômée et fête officielle du Travail en France.

Cette neuvième levée des *Cahiers* aborde donc le thème du syndicalisme postal. Le sujet n'est pas pris dans son ensemble, l'optique aurait été par trop ambitieuse. Non, l'étude s'en tient à la genèse du mouvement, dont les racines associatives émergent ensuite en structures syndicales : elle traite des frémissements revendicatifs et des premières luttes, souvent violentes, notamment à travers les deux grandes grèves du début du siècle en 1906 et 1909.

Le travail de Frédéric Pacoud a le mérite de nous rappeler que les mouvements syndicaux chez les postiers ne sont pas nés des problèmes à propos des conditions de travail ou des salaires, mais plutôt au sujet de l'avancement de grade. Les postiers, qui voient le terrain devenir fertile, doivent cependant réfréner leurs ardeurs : la loi Waldeck Rousseau de 1884 qui accorde une reconnaissance légale aux syndicats, laisse les fonctionnaires de côté... Insupportable tutelle étatique qui ne reconnaît pas aux travailleurs de l'Etat les mêmes libertés qu'aux ouvriers ! L'Etat ne montre alors pas l'exemple en matière sociale. C'est le récit de l'évolution d'associations de postiers, d'abord clandestines puis révélées au grand jour, se radicalisant ensuite pour certaines, puis se transformant en structures syndicales, qui nous est proposé à la lumière de cette recherche.

Introduction

Les revendications sociales ont trouvé, à partir du XIX^e siècle, une forme d'expression organisée dans les syndicats. Dans la troisième République installée, la question sociale occupe une part grandissante de la vie politique, elle est alors prise en compte par le catholicisme social et par les tenants du socialisme. Cependant, les gouvernements successifs n'en font pas encore leur priorité, et les grèves ouvrières sont parfois réprimées avec violence. Après la reconnaissance du droit de grève en 1864 et l'échec de la Commune en 1871, les travailleurs du secteur privé obtiennent en 1884 le droit de se syndiquer. En effet, la loi votée le 21 mars 1884, sous l'inspiration de Waldeck-Rousseau, abroge la loi de juin 1791, dite loi Le Chapelier, qui interdisait les associations professionnelles et l'article 416 du code pénal qui punissait les contrevenants. Toutefois, la loi refuse le droit syndical aux fonctionnaires et maintient les articles 414 et 415 du code pénal qui punissent les atteintes à la liberté du travail et les violences. Pourtant, la France compte un nombre croissant de fonctionnaires, qui constituent à eux seuls une nouvelle couche de la société.

C'est sous la troisième République que les fonctionnaires prennent une réelle importance au sein de la société. De nouvelles fonctions de l'Etat apparaissent qui nécessitent l'augmentation massive du nombre de fonctionnaires : l'Etat prend en charge l'éducation, il unifie la nation en développant les postes, les télégraphes, le téléphone et les routes, il protège l'économie et conquiert de nouvelles terres. Les budgets et les personnels alloués aux fonctions anciennes de l'Etat stagnent entre la fin du second Empire et la fin du siècle, alors que les nouveaux domaines d'intervention voient leurs budgets augmenter considérablement et leurs fonctionnaires se multiplier. Les effectifs des Postes, auxquelles sont bientôt ajoutés le télégraphe et le téléphone, passent de 27 486 en 1858 à 67 949 en 1899¹. Les P.T.T. emploient ainsi 16,5 % de l'ensemble des 416 000 employés de l'Etat à la fin du XIX^e siècle².

¹ D'après Louis Fontvieille, « Evolution et croissance de l'Etat français », *Cahiers de l'I.S.M.E.A.*, n°13, 1976, p. 1847, et Victor Turquan, *Essai de recensement des employés et fonctionnaires de l'Etat*, 1899, p. 7.

² D'après Victor Turquan, *op. cit.*, p. 11.

Mais cette période d'augmentation du nombre de fonctionnaires est aussi celle de l'émergence d'une crise, qui affecte notamment les rapports entre l'Etat et ses employés. Ces derniers remettent en cause les règles de fonctionnement héritées de la monarchie et de l'empire autoritaire : le poids de la hiérarchie, l'arbitraire et le favoritisme. La démocratie permet aux fonctionnaires de mettre au jour cette crise, par l'utilisation des journaux, des amicales, puis des associations. Un syndicalisme naît dans la fonction publique, tout d'abord chez les postiers et les instituteurs, et vient perturber l'ancien fonctionnement de l'Etat.

Cependant, il peut sembler étrange de parler du syndicalisme postal à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, alors même que les employés de l'Etat – et les Postes Télégraphes et Téléphones étaient alors administrés par ce dernier – n'avaient pas le droit de se syndiquer selon les termes de la loi du 21 mars 1884. Mais c'est notamment à cause de cette absence d'existence légale que les débuts du syndicalisme postal méritent l'intérêt. Le syndicalisme postal n'a pas fait l'objet d'études particulières depuis les mémoires réalisés par les contemporains. Plus encore, sa naissance, les causes de son apparition et de son développement chez les postiers n'ont pas retenu l'attention. Non reconnu par les pouvoirs publics, le syndicalisme postal s'attaque d'emblée à l'Etat, républicain depuis peu. En outre, l'Etat est aussi son interlocuteur naturel, puisqu'il est l'employeur des postiers.

Le syndicalisme postal, à sa naissance, est un mouvement inédit dans un milieu en évolution. Il est étudié à partir de 1884, lorsque les postiers commencent à revendiquer très ouvertement un droit syndical qui vient d'être accordé aux travailleurs du secteur privé. Il est vrai que les actions des postiers, en vue d'obtenir des réformes et des améliorations de leurs conditions de travail, ont commencé bien avant la loi de 1884, et même avant la Révolution française³. Mais on ne peut parler à cette époque de mouvements syndicaux. En effet, le syndicalisme de la fin du XIX^e siècle se distingue des mouvements sociaux précédents par son caractère organisé : un syndicat est une association qui a pour but la défense d'intérêts professionnels communs par les travailleurs. Ces groupements suivent des objectifs précis, voire un programme de revendications : amélioration des relations entre employeurs et salariés, des conditions de travail, augmentation des salaires. Ils ont, par ailleurs, un rôle représentatif auprès des pouvoirs publics. Ainsi, le syndicalisme désigne à la fois le fait social et politique que constituent l'existence et l'action des travailleurs syndiqués, et le programme, la doctrine

³ Georges Frischmann, *Histoire de la Fédération C.G.T. des P. T. T.*, p. 27-43.

économique, sociale et politique des syndicats. Etudier la naissance du syndicalisme postal, c'est donc étudier non seulement les premières actions d'un syndicalisme dont la représentativité est déniée par les pouvoirs publics, mais aussi la construction d'une doctrine et d'une identité de groupe et de poursuivre cette étude jusqu'à l'année 1909, lorsqu'il s'affirme définitivement par la plus importante grève de fonctionnaires avant la Première Guerre mondiale.

La question du syndicalisme des fonctionnaires en général, et des postiers en particulier, bouleverse suffisamment les catégories intellectuelles des juristes et des historiens de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle pour qu'ils y consacrent des articles, des études, voire des thèses. Le phénomène est étudié à chaud, mais essentiellement d'un point de vue juridique. Très peu d'auteurs font, en effet, un lien entre l'origine sociale des postiers et leur sensibilité au syndicalisme. De même, le corporatisme et le poids des classifications hiérarchiques sont souvent minorés, voire niés, alors qu'ils contribuent à structurer le syndicalisme postal dès sa naissance. En outre, la déférence de beaucoup d'auteurs, souvent eux-mêmes hauts fonctionnaires, à l'égard des autorités de la troisième République, traduit l'omniprésence de la hiérarchie dans l'administration et montre que l'émergence d'un syndicalisme postal bouscule profondément les traditions et les mentalités. Par conséquent, pour saisir le développement du syndicalisme postal dans toute sa complexité, cette étude intègre les apports de la sociologie, du droit et de la science administrative.

L'essentiel des sources concernant la naissance du syndicalisme postal se trouve dans trois lieux principaux : les Archives Nationales, la Bibliothèque Nationale et la Fédération C.G.T. des P.T.T. Le syndicalisme postal est d'origine parisienne, il essaime ensuite en province, mais les congrès annuels, les principales réunions et les mouvements de grève se sont déroulés, pour l'essentiel, à Paris. Il apparaît que les sources sont nombreuses et détaillées en ce qui concerne les faits syndicaux eux-mêmes – l'essentiel se trouvant aux Archives Nationales. On peut regretter que peu de comptes-rendus et de publications des associations et syndicats aient été conservés, excepté pour l'association des Agents, qui bénéficiait, en outre, d'un préjugé très favorable des juristes et historiens de l'époque. La fédération C.G.T. des P.T.T. dispose en ce domaine du fonds le plus important. Les documents se trouvant aux Archives Nationales comptent plusieurs exemplaires des comptes-rendus et travaux réalisés par les syndicats (fonds des archives d'associations), ainsi que de nombreuses coupures de journaux de toutes tendances. Le fonds du ministère des P.T.T. contient, par ailleurs, des

extraits du *Journal Officiel* concernant des débats parlementaires au sujet des syndicats et associations de postiers, des révocations et des problèmes budgétaires du service postal. En tant que fait nouveau dans une société encore marquée par des régimes autoritaires, le syndicalisme postal doit d'abord s'imposer aux esprits. Il est donc l'objet de controverses, de débats par journaux interposés, qui permettent aujourd'hui non seulement de l'appréhender en tant que syndicalisme spécifique, mais aussi de voir comment il contribue, à la fois comme effet et comme cause, à l'évolution des mentalités au début du XX^e siècle. Ainsi, parmi les imprimés de la Bibliothèque Nationale figurent, outre des comptes-rendus des congrès, plusieurs mémoires de thèse réalisés dans les années 1903-1914, se rapportant à la nouveauté que représente alors le syndicalisme postal et à la diversité des associations dont il est constitué. De même, plusieurs articles, de revues politiques et juridiques, exprimant des points de vue divergents à l'égard de ce syndicalisme nouveau et multiforme, sont conservés.

Ainsi, soumis à des contraintes institutionnelles et législatives propres à la fonction publique en général, le syndicalisme postal s'est construit contre l'Etat, sous des formes spécifiques, parallèlement au syndicalisme ouvrier. Dès sa naissance, ses structures recouvrent l'organisation du travail au sein des Postes, Télégraphes et Téléphones. En même temps que ces structures, sont élaborées les idées de ce syndicalisme, pluriel dans ses formes d'expression et ses revendications. Si le sentiment d'appartenance à un corps, celui des postiers, est un puissant facteur de mobilisation, l'émergence du syndicalisme postal est le symptôme des progrès de la société civile qui, de plus en plus instruite, s'organise pour défendre ses intérêts et ébauche une nouvelle conception de l'Etat.

La naissance du syndicalisme postal, de ses origines aux organisations établies, est, de même que sa radicalisation, très progressive. Jusqu'en 1900, il existe sans véritable organisme constitué et se pose contre le droit et contre l'arbitraire étatique. Entre 1900 et 1905, il reçoit quelques appuis politiques importants et trouve dans les associations un palliatif à l'interdiction des syndicats de fonctionnaires. De 1905 à 1909, il entre dans une lutte plus radicale contre l'Etat patron et participe pleinement au jeu politique.